



L'ECHO GERMINOIS

Juillet
2026

Bulletin municipal de la commune de Germaine

L'AGENDA

Tous les vendredi soir : Ouverture du BISTROT du CERF à 3 PATTES

Samedi 13 juillet 2026: Carnaval républicain avec apéritif offert par la mairie à 19h

Vendredi 19 juillet 2026: Concert au C3P

Aout 2026 : Brocante

5 sept. : Enfumage de la sculpture au verger

26 sept : Inauguration de la sculpture au verger

3 octobre : Théâtre au c3p

10 Octobre 2026 : 50 ans du parc à Chamery

Du 10 au 15 nov 2026 : Festival du Brame du cerf

1er mai 2027 : Fête des anciens voisins et du muguet (banquet dans la Grande Rue avec reconstitution des anciens commerces)

C'est reparti pour 6 ans ! (ou 7)

Un nouveau conseil municipal est aujourd'hui en place... avec le même maire et surtout avec la même envie de poursuivre, avec vous, le travail engagé pour notre village.

Germaine continue d'avancer avec de beaux projets et de nombreux défis à relever, parmi lesquels la révision du PLU, importante pour préparer l'avenir tout en préservant ce cadre de vie auquel nous sommes tous attachés.

Mais ce qui fait avant tout la richesse de notre commune, c'est son dynamisme et son esprit de partage. À Germaine, on aime échanger, donner un coup de main, faire vivre le collectif. Le succès du groupe WhatsApp « *Le don coin* », qui rassemble déjà plus de 110 membres avec des échanges quotidiens, en est un bel exemple. Cette solidarité simple et spontanée est devenue une véritable marque de notre village.

Nous voulons continuer à faire de Germaine un endroit où l'on se sent bien : un village vivant, convivial, où la culture, les animations et les rencontres ont toute leur place. Un village où l'on peut assister à un concert, participer à une fête, découvrir une exposition ou simplement partager un moment ensemble, sans forcément devoir prendre la voiture pour aller ailleurs.

Cette dynamique ne peut exister qu'avec vous. Nous souhaitons d'ailleurs ouvrir encore davantage cet Écho aux habitants : idées d'articles, anecdotes, souvenirs, initiatives locales... vos contributions seront les bienvenues. Même envie du côté du fleurissement et de l'embellissement du village : chacun peut participer, à sa manière, à rendre Germaine encore plus agréable et accueillante.

Merci à toutes celles et ceux qui s'investissent, proposent, participent ou simplement contribuent à faire vivre ce bel esprit germinois au quotidien.

L'ETAT CIVIL

DU 1^{er} NOVEMBRE 2025

AU 30 JUIN 2026

Naissances

- 12/12/2025 : Charles DE VRESSE
- 13/12/2025 : Guillemette LÉGER

Mariages

- 20/12/2025 : Ambre RAHAULT et Geoffrey BUIRE
- 13/06/2026 : Magalie VANET et Cyril JACOB

Décès

- 03/12/2025 : André PIERNÉ, 95 ans (Ancien conseiller municipal)
- 30/12/2025 : Michel FREMAUX
- 20/06/2026 : Isabelle VERDONK



Une partie de la nouvelle équipe municipale

On en a parlé au conseil municipal....



Réfection du pont de la rue de Villers-Allerand

Un diagnostic établi en 2023 du Programme Pont de l'Etat, avait constaté des défauts majeurs, notamment sous la voûte et les parapets de ce pont et menaçant sa pérennité.

Le conseil municipal a fait appel à un maître d'œuvre pour étudier, suivre la réfection. L'entreprise Ouvrages d'Arts de l'Est a été choisi pour un montant de travaux de 105 217€ HT et 35005€ HT pour les études.

Les subvention obtenues par le Cerema et l'Etat (DETR) : 80% pour les travaux et 60% pour les études et la maîtrise d'œuvre.

A ce jour, les travaux sous et sur les côtés du pont sont terminés. Entre le 20 et le 31 juillet prochain, les travaux finaux en demi-chaussées de création de trottoirs, de caniveaux et d'enrobé nécessiteront la coupure à la circulation automobile du pont. Les piétons et cyclistes pourront toujours passer.

Des dispositions seront prises pour les habitants du hameau de la ferme des bœufs, notamment pour leur circulation, le ramassage des déchets et le courrier.

Germaine aura bientôt son pont neuf, mais il sera suffisamment beau pour ne pas finir emballé comme celui de Paris !

VIGN'ART : DU VENT DANS LES PLUMES

Pour sa 7e édition, le Festival d'art contemporain et de land art s'installe au cœur du vignoble champenois du 22 mai au 27 septembre 2026. À cette occasion, le scénographe, architecte et charpentier Benoît Besançon a posé ses outils dans l'ancien jardin partagé de Germaine pour y déployer sa création intitulée « Du vent dans les plumes », l'œuvre prend la forme d'une terrasse en bois avec différents niveaux, dessinant ainsi un espace ludique propice à l'appropriation collective. La façade du bâtiment accueille une structure alvéolaire avec dans chacune de ses niches, des moulins à vent, symboles de partage et de renouveau. L'inauguration s'est tenue le 6 juin 2026, en présence de l'artiste, du maire et des habitants de Germaine, offrant un moment d'échange autour du paysage, du vivant et des matériaux.



DES PROJETS POUR LA RECONVERSION DE 64HA DE TERRES AGRICOLES

A la suite de son appel à projets, la SAFER a validé quatre candidatures pour reprendre les 64ha de terres agricoles qu'elle avait rachetées sur Germaine.

- ◆ Un projet de production de haies et plants forestiers sur 5,88ha : Avec mise en place d'un élevage ovin pour le développement d'une activité d'éco pâturage chez leurs clients ; production de fourrage.
- ◆ Un projet de maraîchage près de la ferme aux bœufs : Environ 4 ha avec installation d'un tunnel de production : ~2 000 m²
- ◆ Un projet de ferme pédagogique près de la ferme aux bœufs sur 4,9ha. A destination de classes vertes, également médiation animale pour EPHAD, IME (Institut Médico-Educatif), crèches, etc.

Pour ces 2 derniers projets, une évaluation des besoins et des raccordements en électricité et/ou eau sera à étudier dans un premier temps.

- ◆ Un projet de grande culture de céréales bio pour le reste des terres agricoles.

Des projets intéressants pour éviter que ces terres ne retournent en friches non entretenues !

FRELONS ASIATIQUE : Vigilance et information

Le frelon asiatique, arrivé accidentellement en France au début des années 2000, est désormais bien implanté dans notre région. Cette espèce invasive constitue une menace pour les abeilles domestiques et de nombreux insectes pollinisateurs, indispensables à la biodiversité et à l'agriculture. En se postant devant les ruches, il capture les abeilles ouvrières qui reviennent chargées de nectar et de pollen, affaiblissant ainsi les colonies. La commune s'est renseignée auprès de **FREDON Grand Est** et du **Parc naturel régional de la Montagne de Reims** afin de connaître les recommandations actuelles. Contrairement à une idée répandue, le piégeage massif des reines fondatrices au printemps n'est plus considéré comme une solution efficace. Les spécialistes soulignent en effet qu'une forte concurrence existe naturellement entre les reines. Beaucoup d'entre elles ne parviennent pas à fonder une colonie viable ou disparaissent avant la fin de la saison. La capture d'une reine ne signifie donc pas forcément qu'un nid de moins sera présent sur le territoire. Par ailleurs, les pièges capturent souvent de nombreux insectes non ciblés : abeilles sauvages, papillons, mouches pollinisatrices ou guêpes locales. Leur impact sur la biodiversité peut alors être plus important que leur efficacité réelle contre le frelon asiatique. Nous allons suivre ce dossier de près afin d'accompagner les apiculteurs notamment.

Comment le reconnaître ?

Le frelon asiatique est plus sombre que notre frelon européen. Son thorax est noir, son abdomen présente une large bande orangée et l'extrémité de ses pattes est jaune, ce qui lui vaut parfois le surnom de « frelon à pattes jaunes ». Ses nids, constitués de fibres de bois mâchées, peuvent atteindre une taille impressionnante, parfois plus d'un mètre de diamètre. Ils sont souvent installés en hauteur dans les arbres, mais peuvent également se trouver dans des haies, des bâtiments ouverts ou des dépendances.



Guêpe commune Frelon asiatique Frelon européen

ELAGAGE DE LA LIGNE DE HAUTE TENSION

Au cours de l'hiver dernier, des travaux d'élagage ont été réalisés par Enedis le long des lignes électriques traversant notre commune. Ces interventions avaient pour objectif de sécuriser le réseau et de prévenir les risques de coupures liés à la chute d'arbres ou de branches sur les lignes. La municipalité déplore toutefois la sévérité de certains abattages et tailles effectuées, qui ont suscité de nombreuses réactions parmi les habitants. Plusieurs réunions de concertation ont été organisées avec les représentants d'Enedis afin de faire part de nos inquiétudes et de rechercher des solutions permettant de mieux concilier sécurité du réseau et préservation du paysage. Lors de ces échanges, Enedis a rappelé que la commune ne pouvait s'opposer à ces travaux de sécurisation. L'entreprise a notamment indiqué qu'en cas de refus et de panne provoquée par la chute d'un arbre sur une ligne, les coûts liés aux interventions auraient pu être répercutés sur les propriétaires ou les collectivités concernées. Face aux conséquences constatées sur certains secteurs, la municipalité est restée mobilisée et a exigé une remise en état des chemins et des accès utilisés lors des travaux. Des interventions complémentaires ont ainsi été demandées afin de réparer les dégradations occasionnées par le passage des engins.

Que faire en cas de découverte d'un nid ?

En cas de découverte d'un nid, il est fortement déconseillé d'intervenir soi-même. Les nids peuvent abriter plusieurs milliers d'individus et représenter un danger lorsqu'ils sont dérangés. Les pompiers de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne (CCGVM) peuvent intervenir pour la destruction des nids présentant un risque pour la population.

LA RENOUÉE DU JAPON

Une plante invasive difficile à éradiquer



Mercredi 17 juin 2026, en partenariat avec Mme Dervaux et le Parc naturel régional de la Montagne de Reims, la commune a organisé un rendez-vous citoyen consacré à la lutte contre la Renouée du Japon, une plante invasive présente à proximité de la zone humide de la rue de l'Étang. Cette espèce, particulièrement envahissante, menace la biodiversité locale en prenant progressivement la place des plantes indigènes. Afin de limiter sa propagation, des stagiaires du parc, notre employé communal Fabrice et des habitants bénévoles se sont mobilisés pour procéder à son arrachage manuel. L'objectif est de renouveler cette opération chaque mois afin d'affaiblir progressivement les foyers de Renouée. Les plants arrachés seront exportés avec précaution puis mis à sécher avant d'être détruits par brûlage, afin d'éviter toute reprise de végétation.

Le lavoir des haies : un RV citoyen

Le samedi 4 avril, un rendez-vous citoyen a réuni plusieurs habitants autour du site du lavoir. Étaient présents Marie Bonnaire, Simon Coquelet, Maxine, Amédée Jobert et Florent Brisson. Dans un esprit d'entraide et de transmission, ils ont uni leurs efforts pour restaurer ce lieu.



Amédée et Philippe en mission Quad !



Simon et Maxine au balai !!!

Au cours de cette matinée de travail, plusieurs actions ont été menées :

- nettoyage complet du lavoir,
- dégagement de la colonne en fonte, progressivement envahie par la végétation,
- remise en valeur de l'ensemble du site,
- restauration de la fontaine attenante.

Ce travail minutieux a permis de redonner au lieu son aspect d'origine tout en améliorant sa fonctionnalité.

Une fontaine à nouveau accessible

Grâce à cette restauration, la fontaine est désormais de nouveau opérationnelle. Elle permet aujourd'hui aux visiteurs de s'y abreuver dans de bonnes conditions.



Un accueil pour les pèlerins et les randonneurs

Situé sur un itinéraire de passage, le lavoir retrouve également une vocation d'accueil. Les pèlerins de Compostelle, tout comme les randonneurs de passage, peuvent désormais s'y arrêter pour se reposer et se désaltérer.

Une colonne en fonte au rôle technique essentiel



Datée de 1893, la colonne en fonte visible sur le site n'a rien d'un élément décoratif. Elle s'intègre pleinement au dispositif hydraulique alimentant le lavoir. Son rôle était multiple : réguler la pression dans les canalisations (car la source est située en amont de la rue du Dr Quentin), permettre l'évacuation de l'air présent dans le circuit (fonction de colonne d'évent) et protéger l'installation contre les surpressions susceptibles d'endommager les conduites. L'inscription « JH 1893 » gravée sur la colonne pourrait renvoyer à Jean Hirsch, propriétaire de la forêt de Germaine à cette époque, dont le nom est associé à la mise en place ou à l'aménagement de cet équipement. Ensemble, ces éléments témoignent d'une ingénierie rurale remarquable de la fin du XIX^e siècle, fondée sur la captation d'une source, l'acheminement de l'eau par gravité et la sécurisation de son arrivée au lavoir grâce à des dispositifs techniques simples mais efficaces.

MEMOIRE

René THOMAS (1922-2004)

Un résistant germinois revenu de l'enfer des camps

Lors de l'inauguration de la plaque en hommage aux résistants de Germaine, en 2025, le nom de René THOMAS n'a pas été évoqué. La raison est simple : nous ignorions alors son existence et son parcours exceptionnel.

Contrairement à d'autres résistants de la commune, René THOMAS est revenu vivant de la déportation. Son histoire n'avait pas été portée à la connaissance de la municipalité au moment de nos recherches. C'est à la suite de la cérémonie que sa famille nous a transmis de précieux documents retraçant son destin. À travers cet article, la commune de Germaine souhaite réparer cet oubli involontaire et rendre hommage à l'un de ses enfants qui a connu l'un des épisodes les plus tragiques de notre histoire.

Né à Germaine le 28 juin 1922, René THOMAS exerce le métier de boulanger lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate. Refusant le Service du Travail Obligatoire (STO), il rejoint la zone libre avant de revenir à Reims où il travaille dans une usine métallurgique.

Très vite, il entre dans la Résistance. Ses actions de sabotage lui valent d'être arrêté par la Gestapo. Commence alors pour lui l'épreuve de la déportation. Au printemps 1944, il est envoyé au camp de Dachau, premier camp de concentration créé par le régime nazi. Il est ensuite transféré dans plusieurs camps de travail avant d'arriver à Dora, l'un des plus terribles camps du système concentrationnaire. À Dora, des milliers de déportés sont contraints de travailler dans des galeries souterraines à la fabrication des fusées V2 destinées à l'effort de guerre allemand. Les conditions de vie y sont effroyables : faim, froid, épuisement, violences permanentes.



René THOMAS témoignera plus tard : « J'ai évité la mort deux fois. Un jour, les Allemands ont désigné une colonne sur deux et les ont pendus. En hiver, j'ai été tabassé et laissé pour mort plusieurs jours dans la neige. » Affaibli à l'extrême, il doit aussi sa survie à la solidarité de ses compagnons de captivité. Un jour, incapable de se lever de sa paillasse, deux camarades simulent sa présence lors de l'appel afin d'éviter qu'il ne soit emmené vers une mort certaine. En avril 1945, alors que l'Allemagne nazie s'effondre, le camp de Dora est évacué. René THOMAS fait partie des déportés entraînés dans les terribles « marches de la mort » qui conduisent de nombreux prisonniers vers le camp de Bergen-Belsen. Le 15 avril 1945, les troupes britanniques libèrent le camp. Quelques semaines plus tard, le 2 mai, René THOMAS retrouve enfin Reims. Il a survécu, mais les souffrances endurées laisseront des traces profondes pour le reste de sa vie. Trop affaibli pour reprendre son métier de boulanger, il choisit une nouvelle voie. Après une formation à l'école de police de Ligny-en-Barrois, il intègre la Police nationale et devient brigadier à Nancy.



Marié à Yvette VOUILLEMIN en 1946, il fonde une famille et construit une nouvelle vie malgré les blessures physiques et morales de la déportation. Reconnu victime civile de guerre, il deviendra par la suite aveugle puis sera déclaré Grand Invalide de Guerre. René THOMAS s'est éteint le 31 octobre 2004. Son histoire nous rappelle que la mémoire ne se limite pas aux noms gravés dans la pierre. Elle vit également à travers ceux qui sont revenus, portant toute leur vie les cicatrices de la barbarie nazie. Aujourd'hui, la commune de Germaine souhaite saluer le courage de ce résistant, déporté politique et survivant. Grâce aux recherches et aux témoignages de sa famille, son parcours rejoint désormais

pleinement la mémoire collective de notre village. N'oublions jamais que derrière les grandes pages de l'Histoire se trouvent des femmes et des hommes ordinaires qui ont eu le courage extraordinaire de résister.

Et dans les ASSOCIATIONS, ça bouge !

LE FESTIVAL MEGAFAUNE

Le 30 mai dernier s'est tenue la quatrième édition du Mégafaune, le festival rock, punk et électro de Germaine. Organisée par le Cerf à trois pattes, l'événement a rassemblé près de 500 festivaliers sous le soleil germinois. Dès 17h, les groupes Kaesarian, Acid Gras, Chauffau, Mata-Hari, Camilla Sparksss et Pamplemousse se sont succédés sur scène, ponctué par une nouveauté : le karaoké, qui a conquis amateurs de chant, du show, et de déguisements. Entre stands créatifs, buvette, restauration, espace détente et zone de camping, toutes les conditions étaient réunies pour faire de cette journée un moment pleinement réussi. Un événement festif, fédérateur et convivial, rendu possible grâce à l'engagement de ses xx bénévoles.



Les décors magiques de Jess !



Retour sur la reconstitution d'un camp américain le we du 8 mai

Le 8 et 9 mai, l'association la SHAEF, présidée par Pascal RAMETTE, a proposé au public une belle reconstitution d'un camp américain à Germaine à l'occasion des commémorations de la seconde guerre mondiale. Durant ces deux jours, les visiteurs ont pu découvrir la vie quotidienne des soldats américains grâce à la présentation de tentes, d'équipements d'époque, de véhicules militaires et de nombreux objets de collection. Les membres de l'association, passionnés d'histoire, ont partagé leurs connaissances avec notamment une exposition sur le bombardement du tunnel de Rilly la Montagne en juillet 194. Moment fort du week-end, deux avions T6 ont effectué plusieurs passages au-dessus du camp, offrant un spectacle particulièrement apprécié des visiteurs. Le vrombissement de leurs moteurs a rappelé l'ambiance de l'époque. Cette reconstitution a été organisée et financée par l'association "la chouette histoire de Germaine" et la commune.



En images !

08/05 Chez L. : Des Jeux intervillages !



Résidence d'artiste au Cerf
Compagnie Capillotractée

Ecole : Remise de calculatrices par la municipalité aux cm2



4/07 La Sainte Germaine organisée par le comité des fêtes



Une belle journée et soirée comme on les aime ♥

27/06 Cerf à 3 pattes : Résidence de Lucille Uhlrich Mise à feu reportée

En raison des risques d'orage et de vent fort, l'enfumage de la sculpture de Lucille Uhlrich, au Verger communal du Champs Pensé a été reporté le 5 septembre.

21/06 La fête de la musique



Il faisait très chaud lors de la fête de la musique. Mais cela n'a pas fait reculer nos musiciens germinois. Un petit bœuf a été improvisé entre Anna et Didier, Walter et Rudy.





Amédée JOBERT

Portrait d'un germinois peu ordinaire

La plupart des habitants de Germaine connaissent Amédée Jobert, mais savent-ils qui il est vraiment ?

Un mari et un père bienveillant

Né le 3 avril 1952 à Epernay, Amédée, marié à Annick depuis 54 ans et père de 2 fils Amédée et Jason. Résidant à Germaine depuis 2011, Amédée a repris la maison de ses grands-parents maternels. Il a travaillé dans l'industrie du bois, Isorol pendant 42 ans.

Un homme passionné : l'histoire, le sport, le bricolage et la création d'objets

Curieux et passionné d'histoire, Amédée a souvent consacré une grande partie de son temps à l'exploration du territoire et à la recherche de traces du passé. Ce qui le passionne avant tout, c'est observer les indices laissés par les anciennes occupations humaines : vestiges de tranchées, pierres taillées, traces d'habitats anciens ou autres témoins du passé. Son intérêt pour la Préhistoire, l'époque gallo-romaine et la Première Guerre mondiale l'a conduit à participer à de nombreuses prospections et recherches de terrain.

Amédée est comme son grand-père et son père un grand sportif. Il a pratiqué la gymnastique, le football et l'haltérophilie. Pour la commune et les divers événements, Amédée fabrique de nombreux objets en bois pour orner le parcours de randonnée, décorer le lavoir, la mairie ou le cerf à trois pattes.

Un habitant impliqué dans sa commune et au delà : Mairie, les associations et le PNR de la montagne de Reims :

Amédée est fort investi dans la commune, élu conseiller en 2014 et adjoint depuis 2020, il est présent quotidiennement dans les rues du village et répond aux besoins des habitants et pour le bien de ses concitoyens. Mais, il ne s'arrête pas là :) Il a participé activement à la création de l'association "le cerf à trois pattes" et accompagne l'équipe sur la partie logistique de la boutique et du bistrot depuis le début.

De part sa bonne humeur, son envie de rendre service, sa grande disponibilité et son implication dans la commune, Amédée est un germinois peu ordinaire, qui mérite d'être connu et reconnu !!!



Saviez-vous que plusieurs groupes WhatsApp permettent déjà aux habitants de Germaine d'échanger facilement au quotidien ?

- ♦ **Don, Coin & Services**
Avec déjà **114 membres**, ce groupe est un véritable espace d'entraide. Vous pouvez y proposer des objets dont vous n'avez plus l'usage, rechercher un objet, demander un petit coup de main, proposer un service ou partager un bon plan. Une belle façon de favoriser la solidarité et de donner une seconde vie aux objets.
- ♦ **Agenda Germinois**
Ce groupe est dédié aux informations et événements de la commune. Vous y retrouverez les dates importantes, les manifestations, les animations des associations, les rendez-vous municipaux et toutes les informations utiles pour ne rien manquer de la vie du village.

Ces groupes sont ouverts à tous les Germinois. N'hésitez pas à les rejoindre pour participer à la vie de la commune, échanger avec vos voisins et renforcer les liens entre habitants. *Demander à Florent Brisson (0699424920) si vous souhaitez être ajoutés.*



INFO MAIRIE

Secrétariat de mairie
mardi de 8 h30 à 12h30 et
de 13h à 17h30
Samedi de 9h à 12h30

Comment nous joindre Mairie de Germaine :

laissez un message sur le répondeur :
03.26.52.88.81

Vous pouvez aussi nous
contacter par mail :
mairie-germaine@wanadoo.fr
Maire : Philippe Caplat
philippe.caplat@9online.fr

Site internet :
<https://www.communedegermaine.fr/>



Restaurant Chez L

Ouverture tous les midis
sauf le jeudi



C3P Horaires d'ouverture

Le matin de 8h30 à 12h et
le soir de 16h15 à 19h
WE de 9h à 12h

Lundi soir :
Pizza Champenoise

Dimanche soir :
Croq'Panda